



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2026-18 :

### SIRS

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le

ID : 095-219500113-20260320-2026\_18-DE



L'an deux mil vingt-six, le 20 mars à 18h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Martine SOREL, Maire

• **Personnes présentes :** Madame Martine SOREL, Maire, Monsieur Jean-Joël GIL, Madame Annie DUPAS, Monsieur Mario LESAGE, Adjoint, Monsieur Guy FOURNIER, Monsieur Martial SUZE, Madame Marie-Thérèse HERBINIER, Madame Sylvie LEFRANÇOIS, Madame Véronique NOBLE, Madame Séverine CHAMPETIER et Monsieur Maxime RIGOULAY, Conseillers

• **Personne excusée :**

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code des Collectivités Territoriales (CGCT), il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal décide de désigner Madame Véronique NOBLE en tant que secrétaire de séance.

### Délibération 2026-18 : Election des membres du Syndicat Intercommunal Regroupement Scolaire Ambleville-Hodent-Omerville (SIRS)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DÉCIDE** de procéder à l'élection des délégués qui représenteront la commune au SIRS,

Compte tenu du résultat du vote,

Madame Martine SOREL, Maire, domiciliée 6 Sente des Taillis 95710 Ambleville et Monsieur Jean-Joël GIL, 1<sup>er</sup> Adjoint, domicilié 8 Grande Rue 95710 Ambleville sont nommés titulaires

Madame Annie DUPAS, 2<sup>e</sup> Adjointe, domiciliée 5 rue Haute 95710 Ambleville, est nommée suppléante.

Pour extrait certifié conforme

Après en avoir délibéré,

Par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 Abstention

Le 20/03/2026

Le Maire

Martine SOREL

La Secrétaire de séance

Véronique NOBLE